#24
JUILLET
AOÛT 2026

MÂCON

LE MAGAZINE DE LA VILLE



Bien vivre ensemble à Mâcon

p. 14-19

MÂCON
L'ÉNERGIE POUR VOUS, AVEC VOUS !

sommaire

MÂCON
LE MAGAZINE DE LA VILLE

4 > INSTANTANÉ

6 > DANS LE RÉTRO

8 > ZOOM SUR...
le Tour de France Femmes avec Zwift

10 > DÉCRYPTAGE
Le compostage collectif public : comment ça marche ?

11 > ZAPPING
La Chanaye-Résidence : le PRU se poursuit

14 > GRAND ANGLE
Vivre ensemble : des gestes simples pour un quotidien harmonieux

20 > EN ACTION
Le complexe sportif des Saugeraies fête ses 20 ans

22 > EN TÊTE À TÊTE
...avec l'association Zygomaclowns

24 > UN APRÈS-MIDI AU...
PEL de La Chanaye-Résidence

26 > PETITS POUCES
Mon école pendant les vacances

27 > SORTIES
Vibrez au rythme de l'Été frappé

34 > C'ÉTAIT MÂCON
Un château pour les uns, une ferme pour les autres

Magazine édité par la Ville de Mâcon (service communication)
Quai Lamartine - 71018 Mâcon Cedex
Contact : magazine@ville-macon.fr

Directeur de la publication : Jean-Patrick Courtois
Responsable du service communication : Aurore Carillon
Rédactrice en chef : Delphine Cresson
Rédacteurs : Philippe Sévy, Jean-Philippe Auray, José Raymond
Création et réalisation : Lydie Hottin
Crédit photos : Ville de Mâcon : Anthony Litaudon, Delphine Cresson, Billy Jannequin, Sylvain Guillemin, Gaël Fontany et Etienne Gatheron - Adobe Stock
Parution : juillet 2026 ; **ISSN :** 2826 – 9500 ;
Dépôt légal : juillet 2026
Impression : JF Impression - 296 rue Patrice-Lumumba 34075 Montpellier ; impression certifiée Imprim'Vert sur papier écolabellisé.

PEFC 10-32-3010



Jean-Patrick Courtois

« Mâcon l'été, une ville qui s'anime, qui accueille, qui rassemble. »

Nos quais, nos places, nos équipements culturels, nos installations sportives et nos quartiers vivent au rythme des nombreux rendez-vous qui font de cette période un moment privilégié pour les Mâconnais comme pour les visiteurs.

Cette année encore, la Ville vous propose une programmation riche et variée. Concerts, expositions, animations familiales, rendez-vous patrimoniaux, activités sportives ou encore « Été frappé » : chacun pourra trouver de quoi profiter pleinement de la belle saison.

Nous aurons également le plaisir d'accueillir le Tour de France Femmes le 5 août, un événement d'envergure qui contribuera une nouvelle fois au rayonnement de Mâcon.

L'été est aussi l'occasion de poursuivre notre action pour préparer l'avenir. Pendant que certains profitent de vacances bien méritées, les équipes municipales restent pleinement mobilisées. Des travaux sont engagés dans nos écoles et nos équipements, des aménagements se poursuivent dans plusieurs quartiers et de nouveaux services viennent faciliter le quotidien des familles.

Ce numéro consacre également un large dossier aux bonnes pratiques qui permettent à chacun de profiter pleinement de notre ville.

Respect de l'espace public, tranquillité des quartiers, sécurité, entretien des espaces privés, partage de la voie publique ou encore protection de notre environnement : ces règles de bon sens participent à la qualité de vie à laquelle nous sommes tous attachés. Le vivre-ensemble repose sur les gestes du quotidien.

Enfin, ce magazine met à l'honneur celles et ceux qui font vivre Mâcon : les bénévoles, les associations, les agents municipaux et tous les acteurs qui s'engagent au service de notre belle ville. Leur énergie et leur implication contribuent, chaque jour, au dynamisme de Mâcon.

Je vous souhaite, au nom du Conseil municipal, un très bel été à Mâcon.

Jean Patrick Courtois

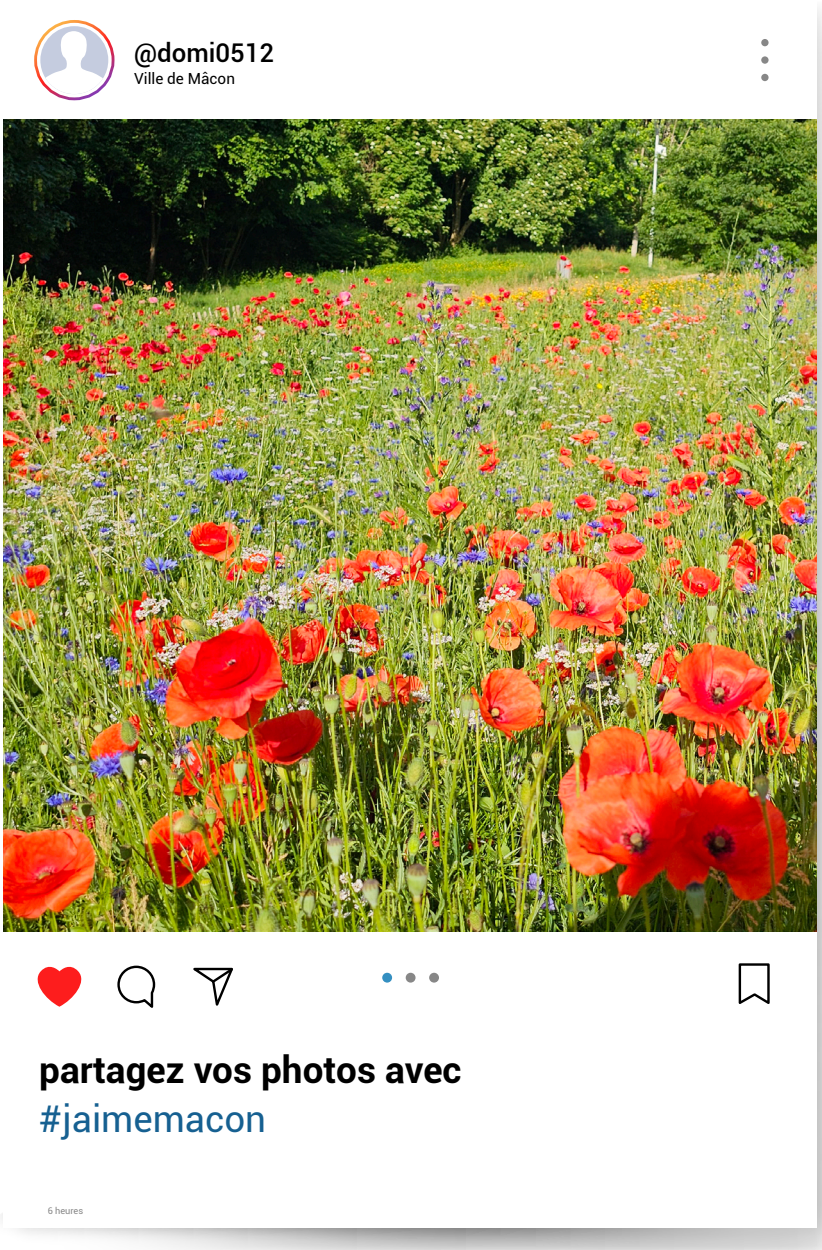
édito

#connectés



SUIVEZ-NOUS

Facebook : @Villedemacon
Instagram : @villedemacon
X : @VilleDeMacon
Linkedin : Ville de Mâcon



www.macon.fr

Mâcon dispose de nombreux espaces naturels de fraîcheur et de points d'eau potable gratuits sur l'ensemble de son territoire et des communes associées. Pour les situer et pouvoir en profiter, scannez ce QR code :



Votre magazine est en ligne

Plus d'infos sur
www.macon.fr

instantané

instantané





En attendant le Tour…

Avant l'arrivée du peloton et du Tour de France Femmes avec Zwift le 5 août, le vélo est à la fête dans les rues de Mâcon. Première étape réussie le 13 juin avec la Fête du Tour et une journée consacrée au vélo sous toutes ses formes : sportif, artistique et ludique ! En effet, pendant que les plus courageux suivaient une partie du tracé de la 5e étape, les enfants et leurs familles s'essayaient aux vélos rigolos sur l'Esplanade, découvraient la fresque monumentale réalisée par Patrick Bidaux sur la Scène sur l'eau ou s'émerveillaient encore devant le show des championnes de France de cyclisme artistique. Un avant-goût du Tour, rendez-vous familial et convivial par excellence…



dans le rétro

dans le rétro

Toute la musique que l'on aime…

Elle vient de l'Esplanade, elle vient de la scène… Les notes ne sont jamais les mêmes, mais le public toujours au rendez-vous ! Un petit air bien connu qui s'est une nouvelle fois vérifié à Mâcon à l'occasion de la Fête de la musique. Les 19, 20 et 21 juin, Mâcon a vibré au rythme des musiciens, chanteurs et autres groupes. Un rendez-vous intergénérationnel qui a animé et fait danser trois soirs durant les rues, les places et les terrasses du centre-ville sur toutes les musiques que l'on aime !









Sennecé en fête

Samedi 13 juin, les Vrémontois ont fait le plein d'animations. L'association locale Village en fête et ses bénévoles avaient concocté une belle soirée aux habitants. Entre rythmes et sons des années 60, pas de danse et échanges conviviaux, l'ambiance était très festive à la salle des fêtes. Une belle soirée qui s'est terminée par le très attendu feu d'artifice qui a illuminé le ciel et les yeux vrémontois.





En mai, joue comme il te plaît !

Entre la Fête du jeu et Jeux Dîne Dehors, les familles mâconnaises ont eu l'occasion de s'amuser et de se retrouver au Printemps. La 4e édition de Jeux Dîne Dehors a réuni plus de 300 enfants et une centaine d'adultes autour de ce moment d'échange ludique et convivial au cœur du quartier des Saugeraies. Organisée une semaine plus tard au centre Paul Bert, la Fête du Jeu continue de séduire avec la participation de plus de 700 personnes aux différents jeux (sportifs, réflexion, construction, gonflables…) proposés par la Ville et ses animateurs au centre Paul Bert.

En selle pour un nouveau Tour



Le Tour de France Femmes c'est :

Une diffusion sur 5 continents, 190 pays et 24 chaines

Plus de 25 h de diffusion en direct

Près de **26 millions de téléspectateurs français**

3,2 millions de membres sur l'ensemble des réseaux sociaux

6,4 millions de visiteurs uniques sur le site internet

zoom sur...

zoom sur zoom sur



Si le Tour de France et le peloton masculin sont bien rôdés aux rues mâconnaises avec six passages de la Grande boucle dans la ville préfecture, les cyclistes féminines n'avaient jusqu'à maintenant pas encore eu le loisir de passer par la cité lamartinienne. Ce sera chose faite le 5 août prochain : la 5e étape du Tour de France Femmes avec Zwift partira du quai Lamartine. Longue de 140 kilomètres, elle reliera Mâcon à Belleville-en-Beaujolais. 22 équipes et 154 coureuses seront au départ de cette 5e édition.

Toute la journée, la ville vibrera au rythme de cet événement avec l'ouverture de la fan zone installée sur le parking de l'Esplanade Lamartine dès 10 h. Jusqu'à 18 h, plusieurs animations et ateliers pour toute la famille seront organisés en lien avec différents partenaires : écran géant pour suivre la course en direct, piste d'apprentissage du vélo, show de vélos, présence de la mascotte Maxoo, boutique officielle du Tour, animations avec les partenaires, cadeaux à gagner… Un parking vélo surveillé sera également mis à disposition.

Le parcours officiel sera animé par Les Enjoliveurs avec un show vélo déambulatoire, comme un délirant mélange de cirque, de cyclisme et de rythmes entraînants. Survoltés, ils pédaleront à tout-va et rouleront des mécaniques avec entrain et agilité. Bienvenue dans un univers décalé, où l'objectif de la course n'est surtout pas d'arriver ! Dans une ambiance plus calme, les Zygomatiks, duo d'échassier et de jongleur se promèneront sur leurs extraordinaires vélos, accompagnés par de la musique swing. Une déambulation interactive et festive, ponctuée de numéros de jonglerie et d'inoubliables instants photos !

À 11 h 45, la caravane publicitaire partira du quai Lamartine pour suivre le parcours de l'étape et ainsi traverser la ville. Les équipes arriveront quant à elles aux abords de la ligne de départ et de la fan zone à partir de 12 h.

Le grand départ (fictif) sera donné à 13 h 35 depuis le quai Lamartine. Le peloton traversera ensuite le centre-ville (Place Poissonnière, rues Sigorgne, de la Barre, Rambuteau) avant d'emprunter le boulevard de la Liberté, l'avenue Pierre et Marie Curie, la rue de Solutré et la route de Bioux en direction de Charnay et de Fuissé d'où sera donné le départ réél (chronométré) de cette 5e étape.

L'étape vue par Marion Rousse, directrice du Tour de France Femmes avec Zwift

« En quittant le terroir mâconnais (Pouilly-Fuissé, Saint-Véran...), les coureuses s'attaqueront aux 2 850 m de dénivelé d'un exigeant concentré de Beaujolais. Deux versants du col de Gerbet précèderont plusieurs grimpées qui traversent des appellations réputées, du Saint-Amour au Villié-Morgon. Le final, abordé par Chiroubles et une difficulté en deux paliers progressifs (1,3 km à 7,1 % puis 1,2 km à 9,7 %), érigera le Mont Brouilly et ses 3 km à 7,7 % en juge de paix à 10 km de l'arrivée. »

> Informations sur les restrictions de circulation et de stationnement, ainsi que sur le programme complet de cette journée sur macon.fr

En attendant le Tour...

Pour se mettre dans l'ambiance et préparer le départ du Tour de France Femmes, la Ville de Mâcon organise la Nuit du Tour mardi 4 août de 17 h 30 à 22 h. Rendez-vous place Saint Pierre pour une parade déguisée à vélo et quelques notes de musique.

À 17 h 30, une parade déguisée à bicyclettes, vélos cargos ou encore tandems déambulera dans les rues du centre-ville emmenée par l'énergie musicale du DJ des Cyclo Blaster.

À partir de 18 h 30, pédalez dans tous les sens pour activer le vélo à confettis et les moteurs de la douche à paillettes. Des installations poétiques à motricité humaine imaginées par les Espaces Cyclophones pour faire la fête et déclencher des envolées colorées.

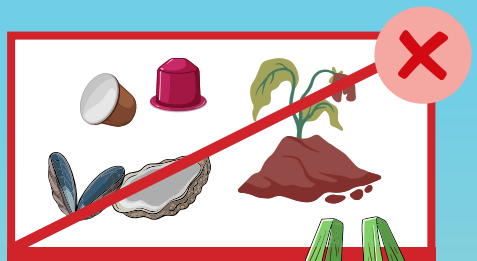
La soirée se terminera en musique avec dès 19 h, le concert de Fluo Sauvage. Ce trio bariolé vous fera chanter et danser sur les grands tubes internationaux des années 80.

Le compostage collectif public, comment ça marche ?

Vous habitez un immeuble qui ne dispose pas de point de compostage privé, vous n'avez pas de jardin pour faire votre compost vous-même ou vous préférez tout simplement profiter des équipements mis à disposition par la collectivité ? Le compostage collectif public est fait pour vous ! Au pied de votre appartement ou devant votre maison, les sites de compostage partagés vous permettent de composter tous ensemble, entre voisins.



- **Épluchures ou morceaux de fruits, légumes cuits et crus**
- **Pelures d'agrumes**
- **Marc de café, thé** (sachets et filtres compris)
- **Coquilles d'œufs**
- **Restes de repas**



- **Déchets de jardin**
- **Sacs plastiques et compostables**
- **Moules et huîtres**
- **Dosettes en métal ou plastique**

19 sites à Mâcon

Depuis 2015, Mâconnais Beaujolais Agglomération a installé 19 points de compostage collectif publics sur la ville de Mâcon. Ils sont situés au Grand Collectif de Bioux (13, rue Mozart), à La Chanaye (chemin de la Lye), au 7 rue d'Auvergne, au Vallon des Rigolettes (rue des 9 Clés), aux Gautriats (rue Île de France), place Albert Desnoyers, 21 rue Jean-Moulin, dans le parc du Jardin du 1er Mai, 15 Boulevard Rocca (vers la MJC Héritan), rue Bernard de Romanet (îlot Saint-louis), rue du 19 mars 1962 (Notre-Dame-de-la-Paix), 119 rue Boullay (Cave à musique), à Botanic (243, rur Nicéphore Niepce), rue du 28 juin, place de la Baille, parking Monnier, chemin des Tamaris, 14 rue Schweitzer et 67 rue Winston-Churchill.

MBA dispose de référents, entre 60 et 70 bénévoles de compost, qui sont les yeux et les mains de la collectivité. Ils aident et vérifient les bacs en complément du maître-composteur qui passe trois fois par semaine sur les points de compost mâconnais.

45 tonnes

C'est le nombre de biodéchets valorisés sur les sites de compostages partagés de Mâcon en 2025, soit une économie de près de 17 000 € pour la collectivité en coût de traitement (méthanisés, enfouis ou incinérés).



3 bacs minimum. En fonction des quantités de déchets apportés, certains points de compost disposent d'un ou deux bacs de maturation supplémentaires. Ces bacs font entre 400 et 1300 litres selon les différents sites.

La chasse aux mégots continue !



La Ville de Mâcon a installé au printemps 35 nouveaux cendriers sur son territoire. Elle intensifie ainsi son plan d'actions global, entre sensibilisation, prévention et répression, pour réduire la présence de mégots sur l'espace public et préserver les milieux naturels.

Saviez-vous qu'un seul mégot pollue 500 litres d'eau et met jusqu'à 12 ans pour se décomposer totalement ? Au contact de l'eau, le mégot pollue même deux fois plus en libérant des substances toxiques et en produisant des fibres plastiques lors de sa dislocation. À elles seules, ces données suffisent à comprendre pourquoi la lutte contre le jet de mégots ailleurs que dans les cendriers et les poubelles est aujourd'hui un enjeu sanitaire et environnemental majeur. Qui plus est dans une ville comme Mâcon, située en bord de Saône.

En plus des moyens techniques* et humains (22 agents de la propreté) mis en œuvre au quotidien pour garder l'espace public propre, la Ville vient d'installer 35 nouveaux cendriers, disséminés un peu partout sur le territoire. Un inventaire des « hot spots » a été réalisé dans les différents quartiers, accompagné d'une cartographie précise des zones de forte concentration, ainsi qu'un recensement des équipements déjà en place, comme les premières générations de cendriers et les éteignoirs. La connaissance des habitudes de fréquentation par les commerçants a également été précieuse pour affiner la cartographie et identifier les emplacements les plus pertinents.

Ces équipements viennent compléter le dispositif existant et offrent aux usagers des points de collecte facilement accessibles. En partenariat avec l'éco-organisme Alcome, 4 000 cendriers de poche seront distribués gratuitement lors des nombreux événements festifs organisés afin d'inciter les fumeurs à adopter un geste responsable.

50 plaques « Ici commence la Saône » seront également installées à proximité des avaloirs, afin de rappeler que les déchets jetés sur la voie publique peuvent rejoindre directement le fleuve par les réseaux d'eaux pluviales.

La Chanaye-Résidence : le PRU se poursuit

Des travaux de démolition sont actuellement en cours à l'entrée du quartier de la Chanaye sur les rues du Beaujolais et Frédéric-Mistral. Ces travaux, qui concernent cinq bâtiments, dont l'ancienne mosquée ainsi que plusieurs anciennes maisons individuelles appartenant à la Ville, ont commencé fin juin et devraient se poursuivre jusqu'à la mi-août.

Ce chantier de démolition, estimé à 99 859 € HT, conditionne l'installation, cet été, de bâtiments modulaires destinés à accueillir temporairement les équipes du centre social de la Chanaye. En effet, pour permettre le démarrage des travaux de reconstruction du centre social prévu en octobre 2026, les locaux actuels doivent être libérés en amont. Les équipes seront ainsi positionnées dans les anciens locaux de la Régie inter-quartier et dans ces bâtiments modulaires, garantissant ainsi la continuité des activités et des services proposés aux habitants. La démolition de ces bâtiments est également nécessaire pour permettre à Mâcon Habitat d'engager, à partir de 2027, la construction de nouveaux logements dans ce secteur.

Ces travaux marquent une nouvelle étape indispensable dans la transformation du quartier de la Chanaye. Ils s'inscrivent dans le calendrier global du projet de renouvellement urbain, qui vise à améliorer le cadre de vie des habitants, à moderniser les équipements publics et à accompagner le développement du quartier.



Le sport santé continue son ascension

La Maison Sport Santé du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Mâcon accompagne les personnes souhaitant poursuivre ou reprendre une activité physique pour rester en bonne santé. De plus en plus d'associations mâconnaises proposent aujourd'hui des créneaux Sport Santé, adaptés à tous.

Dans le cadre d'un appel à projets de l'ARS, la Maison Sport Santé a souhaité montrer que toutes les activités (même celles dites « extrêmes » comme le judo, la musculation, l'escalade…), peuvent être accessibles aux seniors et autres personnes avec des problèmes de santé, à condition d'être bien encadrées, adaptées et sécurisées. Ainsi, elle a proposé au printemps une nouvelle activité : de l'escalade. Plusieurs personnes de plus de 60 ans résidant dans les quartiers prioritaires de la Ville ont participé à ces cinq séances en lien avec les centres sociaux et encadrées par une spécialiste.

> Informations sur le Sport Santé au CCAS de Mâcon, 6, place Carnot. Tél : 06 15 57 26 63.



zapping

zapping



450

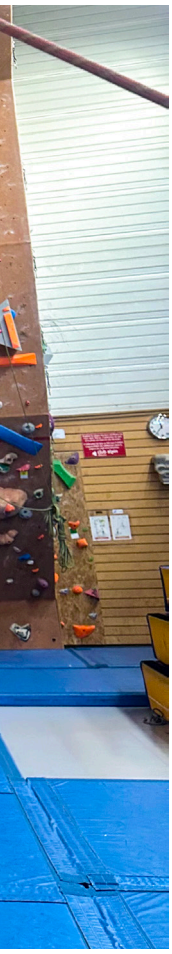
En 2025, la vie associative mâconnaise a une nouvelle fois été animée avec 450 manifestations organisées (dont 58 pour le seul mois de juin).

Un chiffre en constante évolution grâce au dynamisme des 480 associations actives du territoire.



Des saveurs à partager

Depuis le printemps 2023, de nouveaux arômes et des senteurs particulières se sont implantés au Vallon des Rigolettes. Un jardin des aromatiques de 50 m de long abrite une vingtaine de variétés de plantes et d'herbes aromatiques. Un renouvellement et de nouvelles variétés sont intégrées chaque printemps. Situé sous l'impasse Bel Air, exposé au Sud contre un mur de pierre, ce jardin, imaginé par le service Espaces Verts, en collaboration avec celui de la Production florale, est venu remplacer des végétaux vieillissants et des rosiers anciens. Les Mâconnais y retrouvent des variétés comme l'aneth, le basilic, la ciboulette, le fenouil, la marjolaine, l'origan, le romarin ou encore le thym… accessibles aux habitants ! En effet, il est possible de se servir pour apporter des saveurs uniques à vos petits plats.





Reconnaissance d'un enfant : quelles sont les démarches ?

Lorsque les parents ne sont pas mariés, la filiation doit être établie à l'égard du père pour que celui-ci ait une existence légale. Le moyen le plus simple pour établir ce lien de filiation consiste à effectuer une reconnaissance en mairie.

Elle peut se faire avant la naissance (une femme enceinte peut également reconnaître son enfant à naître), en même temps que la déclaration de naissance, mais aussi après la naissance. Le père sera alors mentionné en marge de l'acte de naissance.

La personne qui reconnaît son enfant doit justifier de son identité, mais aussi de son domicile. À noter que la reconnaissance, avant ou après la naissance, peut se faire dans n'importe quelle mairie.



17

La Ville de Mâcon, en partenariat avec les Francas de Saône-et-Loire, a accueilli une session de formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) du 23 juin au 3 juillet. 17 personnes ont participé à cette session qui s'inscrit dans un projet municipal visant à rendre les formations qualifiantes plus accessibles aux jeunes du territoire et leur offrir des opportunités d'emploi à proximité de leur domicile.

Nouveauté : L'espace famille est en ligne

La Ville de Mâcon a lancé début juin son nouvel espace famille, un guichet numérique pour la gestion des activités de vos enfants. Ce service en ligne veut simplifier le quotidien des familles en facilitant leur accès aux inscriptions scolaires et périscolaires, grâce à internet et sans se déplacer dans les services. Accessible 7j/7 et 24h/24, le portail permet aux utilisateurs de dématérialiser leurs démarches administratives en « quelques clics » de l'inscription aux activités à leur facturation.

Sur ce portail, il est désormais possible d'inscrire ses enfants en ligne sur les accueils du midi, du matin et du soir, les activités extrascolaires (centres de loisirs, points enfants loisirs…), de payer ses factures en ligne (paiement CB sécurisé), de consulter et de modifier ses informations personnelles, de consulter son historique, de disposer d'informations liées à l'actualité périscolaire et municipale…

Les personnes ne souhaitant pas utiliser ce portail pourront effectuer leurs inscriptions auprès des agents du pôle enfance - éducation à l'annexe Lamartine.

> L'espace famille est accessible depuis la page d'accueil du site internet www.macon.fr

Brocantes, vide-maisons, vide-greniers : moins de formalités

Depuis la loi de simplification de la vie économique du 26 mai 2026, les organisateurs de ventes au déballage ne doivent plus déposer de déclaration préalable en mairie. Le nombre annuel de participations reste inchangé pour les particuliers, de même que le nombre annuel de jours de vente par lieu.

La vente au déballage consiste à vendre ou à racheter des marchandises neuves et/ou d'occasion dans des locaux ou sur des emplacements non destinés habituellement à la vente au public, ainsi qu'à partir de véhicules spécialement aménagés.
Les brocantes, vide-greniers, vide-maisons, bourses aux vêtements et ventes temporaires dans un hall d'hôtel constituent des ventes au déballage.

Cette loi a également supprimé les ventes en liquidation qui permettent aux professionnels d'écouler rapidement leur stock en cas notamment de cessation définitive d'activité, de suspension saisonnière d'activité ou de changement d'activité. À la différence des opérations promotionnelles ponctuelles (ventes privées, déstockage…), la vente en liquidation autorisait la revente à perte.







Bien vivre ensemble à Mâcon

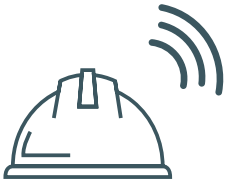
Travaux matinaux, télévision et musique trop fortes, fêtes nocturnes… Autant de bruits qui peuvent nuire à la tranquillité d'un immeuble, d'un lotissement ou d'une rue. Pour vivre en harmonie, il suffit parfois de gestes simples et de faire preuve de courtoisie en prévenant, par exemple, les voisins d'une gêne occasionnelle (soirée, travaux exceptionnels…).

Au quotidien, le respect de certaines règles de bons sens est indispensable pour la tranquillité et le bien-être de chacun…

La propreté et le civisme sont également l'affaire de tous. Pour préserver un cadre de vie agréable, continuer à vivre dans un environnement harmonieux et entretenir un espace public sain et sécurisé… Chaque Mâconnaise et Mâconnais a un rôle à jouer. Pour cela, il est essentiel de connaître et de respecter certaines règles de vie commune, individuelles et collectives.

Chez *soi*





J'évite les *nuisances sonores*

répétées, intenses et prolongées. Je respecte la tranquillité de mes voisins en ne mettant pas la musique et la télévision trop fort pour ne pas les déranger. Le respect des voisins passe par une gestion responsable des bruits de vie quotidienne, de nuit comme… de jour. En effet, le tapage diurne existe également. Si j'organise un événement, je les informe en leur communiquant la date et l'heure. Je respecte également les règles locales et celles de la copropriété.

Si les nuisances sonores proviennent d'une activité professionnelle (ventilateur de restaurant, musique diffusée par un bar, chambre froide d'un magasin, chantier...), vous pouvez contacter le service Contrôle du domaine public et Salubrité de la Ville pour qu'il détermine s'il y a gêne au titre de l'arrêté préfectoral sur la lutte contre les bruits de voisinage. (Des mesures de bruit pourront être réalisées).



Je respecte les horaires des travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils bruyants (tondeuse, taille-haie, perceuse, débroussailleuse…). L'entretien des espaces extérieurs (tondre sa pelouse, tailler des haies ou effectuer des petits travaux de bricolage) peut générer du bruit et perturber la tranquillité des riverains. Qu'il s'agisse de jardinage, de bricolage ou de travaux plus conséquents, ces activités doivent respecter des règles.

Par arrêté préfectoral, les travaux de particuliers sont tolérés à Mâcon : les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h. Certains règlements de copropriété peuvent ajuster ces horaires.

J'évite les aboiements intempestifs de mon chien. Considérés comme des nuisances sonores, ils nuisent à la tranquillité d'un immeuble ou d'un quartier.

Je ne brûle pas de déchets verts dans mon jardin. J'emmène mes déchets à la déchetterie ou je composte dans mon jardin ou sur les sites de compostage privés ou publics mis à disposition par Mâconnais-Beaujolais Agglomération.

Je respecte le règlement de la copropriété, affiché dans chaque résidence pour le bien-être de l'ensemble des résidants.



Je trie mes déchets et je respecte le calendrier des collectes réalisées par Mâconnais Beaujolais Agglomération. Les jours et les fréquences de la collecte des ordures ménagères résiduelles en porte-à-porte diffèrent selon le secteur géographique. Quand vous sortez vos poubelles, votre sac doit être fermé et déposé dans un bac homologué. Par ailleurs, les dépôts sauvages sont interdits sur l'ensemble du territoire. Plus d'informations sur www.mb-agglo.com



Dans les parcs, *jardins et espaces verts*

Je promène *mon chien en laisse.*

Les chiens ne doivent pas divaguer dans les espaces publics (parcs, jardins, esplanade, rues…) pour la tranquillité de chacun. Leur divagation peut également poser des problèmes de salubrité et de sécurité, autant pour les promeneurs que pour les agents de la Ville. Les chiens (même tenus en laisse) sont par ailleurs interdits au jardin du 1er mai, dans le jardin du Vieux-Saint-Vincent, dans le square de la Paix, dans la cour intérieure de l'annexe Lamartine, rue Mathieu, et dans les aires de jeux aménagées. Les chiens de 1re ou 2e catégorie doivent, de plus, être muselés et déclarés en mairie. Plus globalement, les propriétaires sont responsables de toute nuisance ou dégradation imputable à leur animal. Je dois également ramasser ses déjections pour les mettre à la poubelle, sous peine d'amende.







Je ne fais pas de feu. Les barbecues sont interdits dans les espaces publics pour des raisons de sécurité.

Je suis vigilant en cas d'orage et de vents violents. En effet, certaines branches et même certains arbres peuvent être fragilisés par la maladie et la vieillesse. Une forte rafale de vent ou des pluies diluviennes peuvent provoquer leur chute et mettre en danger les personnes se situant à proximité. Il est donc préférable d'éviter les parcs et les jardins lors des tempêtes et autres intempéries.

Je ne fais pas de camping. Si l'endroit peut paraître agréable, les espaces verts de la ville ne sont pas adaptés ni aménagés pour recevoir des tentes et des campements.

Je ne me gare pas sur les espaces verts. Le stationnement est autorisé uniquement sur les emplacements prévus à cet effet. Le passage des véhicules dégrade les espaces verts, quelle que soit la météo. Sur un sol sec, leur poids compacte la terre, limitant l'infiltration de l'eau, la circulation de l'air et le développement des racines. Sur un sol humide, il provoque la formation d'ornières qui déforment durablement le terrain. Ces dégradations perturbent la faune, le travail des agents ainsi que la végétation.

Je respecte la quiétude des espaces publics. Les parcs et les jardins sont des lieux de vie et de détente. Particulièrement prisés par les familles, ils sont aussi des terrains de jeu sécurisants. Les parcs, jardins et espaces ombragés constituent également des lieux propices pour se protéger de la chaleur durant les heures les plus chaudes de la journée. Il est donc demandé de partager cet espace dans le respect de chacun.

Je respecte les plantations. Il est interdit de prélever des végétaux par respect pour le travail des agents municipaux, mais aussi pour préserver le cadre de vie harmonieux et les paysages fleuris de Mâcon. Ce n'est donc pas dans les parcs et jardins de la Ville que vous pourrez composer vos bouquets de fleurs ! Seul le jardin des aromatiques situé au Vallon des Rigolettes autorise la cueillette de ses plantes et herbes aromatiques.
Il est également interdit de dégrader les éléments paysagers (murs de pierres sèches, décorations, sculptures…) qui ont vocation à améliorer le paysage urbain.

Je ne nourris pas les moutons installés au parc Nord et à l'arboretum des Hauts de Chailloux à Flacé. Il ne faut pas leur donner du pain, un gâteau ou autres. D'abord parce que ce n'est pas bon pour leur santé (ils ont un régime alimentaire propre à leur métabolisme et certains végétaux peuvent être dangereux). Ensuite, parce que l'accumulation de nourriture dans les herbes peut attirer différents nuisibles et poser des problèmes de salubrité publique.

Je ne dégrade pas le mobilier urbain. La ville met à disposition des habitants des bancs, des installations sportives, des aires de jeu… qu'il faut préserver pour les faire durer et en profiter le plus longtemps possible. Il est par exemple interdit d'exercer son chien au mordant sur certains appareils du parcours sportif du parc Nord. Les adultes doivent également éviter de jouer sur les agrès réservés aux enfants (respect de la taille et de l'âge recommandés) au risque de les abîmer et de se faire mal.

Je jette mes déchets dans une poubelle. Dans les parcs et sur tout le territoire. L'enjeu est important en termes de propreté, de salubrité publique et d'hygiène. Les déchets au sol (chewing-gums, papiers, mégots…) ont également un coût de nettoyage.

Je ne fume pas. Depuis l'été 2025 et la loi relative aux espaces extérieurs sans tabac, il est interdit de fumer dans les aires de jeux, les parcs et les jardins publics.

Je ne me baigne pas. La baignade n'est pas surveillée sur l'ensemble du territoire. Il est donc strictement interdit de se baigner dans la Saône. Chaque année, les fortes chaleurs peuvent inciter certaines personnes à rechercher un peu de fraîcheur dans la rivière, mais cette pratique reste dangereuse en raison des courants, des variations de profondeur et de la navigation. De la même façon, la baignade est interdite dans les ruisseaux, les lavoirs et les étangs de la ville et des communes associées. Pour se rafraîchir, une carte des points d'eau potable implantés sur le territoire est accessible sur le site internet de la Ville macon.fr. Le centre aquatique et nombreux bassins intérieurs et extérieurs sont également accessibles tout au long de l'été.

Devant mon *domicile*



Je déneige *mon trottoir.*

L'article 67 de l'arrêté portant règlement général de police municipale du 11 janvier 1961 prévoit cette obligation. Il s'agit de retirer la neige située devant votre maison ou immeuble et d'assurer le salage (recommandé si le trottoir est goudronné) ou le sablage (recommandé si le trottoir est en asphalte, pavés, béton...) en présence de verglas pour garantir la sécurité des passants.

Je respecte les distances et les hauteurs des plantations.

Les haies, les arbres ou encore les bambous peuvent être plantés près de la limite séparative de votre terrain et de celui de votre voisin, à condition de respecter une certaine distance, fixée par l'article 671 du Code civil. Pour tout végétal : de 0 à 50 cm interdit de planter sauf accord avec le voisin ; de 50 cm à 2 m, pas de végétal de plus de 2 m ; au-delà de 2 m aucune restriction.

J'entretiens mes plantations. En tant que propriétaire, je dois élaguer mes arbres et mes végétaux et éviter que les branches débordent sur la route, chez le voisin, sur les trottoirs ou sur les réseaux électriques. Ils ne doivent pas gêner la circulation des piétons, ni cacher les feux de signalisation et les panneaux de circulation. Je suis également responsable des arbres malades et morts situés sur mon terrain. Il faut donc surveiller et prendre les dispositions nécessaires pour éviter qu'ils tombent sur la chaussée. L'élagage des arbres gênants ou dangereux est une obligation pour leur propriétaire, selon l'article 673 du Code Civil.

Du civisme dans *l'espace public*

Je ramasse les crottes *de mon chien.*



Les déjections canines sur les trottoirs, dans nos parcs et jardins constituent un véritable problème de santé publique. La Ville de Mâcon a aménagé 16 canisettes pour permettre aux propriétaires de chiens d'emmener leurs animaux faire leurs besoins. Pour compléter ce dispositif et ainsi contribuer au maintien de l'état de propreté de la Ville, 40 distributeurs de sacs à déjection canine sont également mis à leur disposition. Le ramassage des déjections canines est de la responsabilité des maîtres.

Je ne consomme pas d'alcool sur le domaine public. Afin de garantir la sécurité et la tranquillité de la population, la consommation d'alcool est strictement interdite sur la voie publique par arrêté municipal annuel N° 230-2026-RG (du 16 avril au 15 octobre 2026). Il concerne la consommation des boissons alcoolisées sur l'Esplanade Lamartine, place Saint-Pierre, place et rue de la Barre, square de la Paix, rue Sigorgne, place Genevès, place Poissonnière, place Saint-Clément, rue des Saint-Clémentines, rue Jean-Baptiste Ferret, rue et parking Tourneloup, rue de Lyon, rue Dufour, rue Guichenon, rue Laguiche, rue Dombey, rue Franche, place aux Herbes, rue et place Carnot, place Émile-Violet, rue de Strasbourg, rue Saint-Antoine et dans un rayon de 100 mètres autour des écoles Laurencin, Chagall et Jeanne-d'Arc.

Je respecte le code de la route et les règles de sécurité routière. Au quotidien et lors des événements festifs. En effet, tout rassemblement sur la voie publique doit s'inscrire dans le respect des lois, des règles de circulation et des impératifs de sécurité. Les comportements dangereux feront systématiquement l'objet des procédures judiciaires appropriées pour garantir la sécurité de tous les Mâconnais.

Je me gare correctement. La Ville de Mâcon met à votre disposition 4 643 places de stationnement gratuites ou payantes, sur la voirie, ainsi que dans les parkings Mâcon Parcs. Occuper ces places permet de simplifier le quotidien des habitants, de fluidifier la circulation, d'accéder à certains services et équipements et de réguler la place de la voiture en ville. Lors de certains événements et marchés, des restrictions de stationnement sont mises en œuvre pour des raisons d'organisation et de sécurité. Les véhicules gênants font l'objet d'une mise en fourrière. Le coût de l'enlèvement du véhicule est de 127,65 € auquel s'ajoutent l'avis de contravention et les frais de garde.

Les dépôts sauvages sont interdits. Vingt-deux caméras ont été installées à proximité des points de collecte où les dépôts sauvages avaient tendance à s'accumuler. Elles sont réparties en centre-ville et dans les quartiers et viennent en aide aux agents de la police municipale pour identifier les contrevenants grâce notamment au relevé des plaques d'immatriculation. Les auteurs de ces incivilités s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €.



Je ne taggue pas les mobiliers ni le mobilier urbain. Je ne détériore pas non plus le mobilier urbain, ce qui peut être considéré comme un acte de vandalisme.

Je ne consomme pas, je ne vends pas et je ne détiens pas de protoxyde d'azote, ni de stupéfiants. Par arrêté préfectoral du 1er juin (et jusqu'au 30 octobre), il est interdit à Mâcon et sur l'ensemble du département de consommer par inhalation du protoxyde d'azote, sous toutes ses formes ; d'utiliser de manière détournée du gaz protoxyde d'azote à des fins récréatives, de détenir des cartouches d'aluminium, bonbonnes et bouteilles contenant du protoxyde d'azote ou tout autre récipient sous pression contenant du gaz, sans motif légitime ; de porter et transporter des cartouches d'aluminium, bonbonnes et bouteilles contenant du protoxyde d'azote ou tout autre récipient sous pression contenant du gaz, sans motif légitime ; de déposer ou d'abandonner sur la voie publique ou sur l'espace public des cartouches d'aluminium, bonbonnes et bouteilles contenant ou ayant contenu du protoxyde d'azote ou tout autre récipient sous pression contenant du gaz.

Je jette mes mégots dans les cendriers. Afin d'encourager les fumeurs à adopter les bons réflexes et de limiter les mégots jetés au sol, 35 nouveaux cendriers ont été installés sur des sites considérés comme des points sensibles en matière de dépôt de mégots. Ces équipements viennent compléter le dispositif existant. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les équipes de la police municipale sont en mesure de verbaliser à hauteur de 135 € les contrevenants pris en flagrant délit.

CompleX'Xtrem : 20 ans et l'aventure continue !

Les 3 et 4 juillet, le complexe sportif des Saugeraies fêtera ses deux décennies lors d'un événement intergénérationnel avec de nombreuses animations gratuites au programme, notamment un parcours Ninja pour tous les aventuriers !

Le 17 juin 2004, la première pierre du complexe sportif des Saugeraies était posée. Un projet intégré dans l'opération « Arc de Saône », programmant sur plus de deux décennies de nombreux aménagements urbains et de nouveaux équipements publics pour participer au développement social et urbain de la Ville et des quartiers.

Implanté sur l'ancien site du centre commercial Leclerc, le nouveau complexe de 2500 m² a permis aux associations sportives de se développer et aux Mâconnais de découvrir et pratiquer de nouveaux sports dans des conditions optimales avec sept salles (équipées de douches, de sanitaires et de bureaux), une grande salle commune et deux saunas. L'ancienne galerie commerciale a, quant à elle, été réaménagée en 11 locaux associatifs.

Au terme de deux années de travaux, les associations et les habitants se sont approprié les lieux à la rentrée 2005 avant l'inauguration officielle le 3 février 2006. Depuis, l'escrime, le squash, l'haltérophilie, la musculation, le billard, les sports de combat (aïkido, boxe, judo…), le tennis de table et l'escalade ont trouvé leur public. La qualité de la structure et des équipements sportifs a également permis de recevoir de nombreuses compétitions départementales, régionales et nationales.

En 2015, un tournoi international Open a accueilli 730 jeunes judokas. En 2017, le club de Boxe Française des Saugeraies a organisé les championnats de Bourgogne. Un an plus tard, place à une finale de championnat de France de billard. En 2024, l'équipe de France de fleuret féminin est venue préparer les Jeux Olympiques suivie en 2025 des épéistes dames, vice-championnes olympiques à Paris et championnes du monde 2025 dans le cadre de leur préparation à la Coupe du monde.



Les 3 et 4 juillet, les Mâconnais pourront se souvenir de tous ces beaux moments en parcourant l'exposition retraçant les 20 ans du complexe sportif des Saugeraies (vernissage le 4 juillet à 11 h 30), mais aussi à travers les échanges avec les bénévoles et dirigeants des associations sportives, qui proposeront également de nombreux défis sportifs au public. Sans oublier un espace pique-nique aménagé, une buvette et de la restauration sur place.

Mais pour ces 20 ans, la Ville et ses services ont prévu une grande animation pour toute la famille avec l'installation deux jours durant d'un parcours ninja (intérieur et extérieur) avec divers obstacles à terre et aériens à franchir. Plusieurs niveaux seront accessibles pour que chacun puisse se lancer dans l'aventure.

> Rendez-vous vendredi 3 juillet de 17 h à 22 h et samedi 4 juillet de 10 h à 18 h au complexe des Saugeraies pour le CompleX'Xtrem, un anniversaire sportif et festif.





MJC des Blanchettes : 50 ans et ça repart

Son cinquantenaire à peine célébré, la Maison des Jeunes et de la Culture aborde la nouvelle saison avec entrain et plusieurs nouveautés pour petits et grands.

En 1969, les jeunes du quartier de la Percée Sud prennent l'habitude de se réunir autour d'un babyfoot, dans un préfabriqué, à côté de l'école. En 1975, le Comité culturel et social devient la Maison des Jeunes et de la Culture des Blanchettes.

L'établissement vient de fêter son cinquantième anniversaire. Une cérémonie sans fard, fidèle à l'esprit qui l'anime depuis un demi-siècle. Jean Mérite, qui a occupé dans l'endroit toutes les places sauf celle de président, témoigne : *« On s'est tout le temps battu pour créer du lien social, selon les valeurs de l'éducation populaire ! »* Le passage dans des locaux en dur, le 5 octobre 1981, n'a rien changé à la philosophie générale. L'actuel directeur Rachid Oussaïd y veille aujourd'hui encore : *« Nous continuons d'avancer, en accueillant tout le monde, en proposant des activités accessibles pour permettre à chacun de trouver sa place ! »*

La recette a du bon. La MJC recense aujourd'hui quelque 850 adhérents pratiquant près de 40 activités sportives, culturelles et artistiques. L'éventail est très large, du paisible sport santé aux arts martiaux, des danses cubaines ou orientales à la marche nordique, en passant par la couture et le hip-hop. Il y en a vraiment pour tous les goûts et tous les âges.

À la rentrée de septembre, le choix va encore s'élargir. L'atelier d'aide numérique sera développé. Les habitants pourront s'y familiariser avec les outils informatiques du quotidien. Enfants et adultes pourront aussi pousser les portes de plusieurs cours combinant musique et danse : percussions africaines, comédie musicale, K-pop fusion coréenne, bachata dominicaine, ou encore heels dance venue tout droit des cabarets de jazz.

Les enfants, dès 8 ans, devraient plus particulièrement apprécier deux activités. Ils réaliseront de leurs mains des projets au sein de l'atelier couture et création. Avec les cours de dessin et peinture, mis en place le mercredi après-midi, ils développeront leur imagination en se confrontant à différentes techniques artistiques.

Toutes ces nouveautés devraient facilement trouver leur public. Elles ont été testées lors de stages d'essai. Rachid Oussaïd est plein d'espoir pour cette nouvelle saison avec une MJC des Blanchettes qui continue d'avancer.

> Renseignements et inscriptions à la MJC des Blanchettes, chemin des Moulins, du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h 15 et de 14 h à 19 h 30. Tél. : 03 85 38 07 86







Les clowns Nadine, Claire, Florentine, Carole, Mireille, Régis, David et Élisabeth.



Le soin par le rire

Depuis 14 ans, Zygomaclowns, troupe de clowns de soin, offre avec empathie, sympathie et écoute des instants suspendus aux enfants et aux personnes âgées, respectivement au Centre hospitalier de Mâcon et dans les Ehpad.

En 2011, Nadine Verjat a participé au lancement des Zygomaclowns avec cinq autres fondateurs. Elle est la seule encore présente aujourd'hui et fait partie de la troupe formée de huit clowns de soin. Clown depuis 19 ans elle est venue à cette pratique artistique pour *« la question du regard porté sur moi et les autres avec empathie ».*

Elle a été entraînée et formée par Patricia Montorier, comédienne et sage-femme de clowns - *« elle nous accouche du clown en gestation à l'intérieur de nous »* - à la MJC Héritan et au Petit Chêne Théâtre à Cluny. *« Durant 7 à 8 ans, j'ai appris l'art du clown, encadrée par Patricia. Puis un jour, j'ai coupé le cordon ombilical pour voir et apprendre d'autres approches à Paris, Avignon, Toulouse… Je me nourris encore de stages encadrés. Je continue, c'est ma vie. Je mange clown, je dors clown, je rêve clown… Si je pouvais professionnellement en vivre, je n'hésiterais pas une seconde ! »* En 2017, Nadine se forme au clown d'intervention sociale (en milieu de soin, professionnel et événementiel) avec le Bataclown à Toulouse. Elle est certifiée en 2021.

« De 2012 à 2017, nous sommes intervenus bénévolement uniquement au service pédiatrie à l'hôpital de Mâcon, puis grâce à la formation professionnalisante de clown d'intervention sociale et des formations de clowns en milieu de soin,

suivies par toute la troupe, nous avons commencé des interventions auprès des personnes âgées. » Reconnue d'intérêt général, l'association et ses clowns bénévoles offrent des moments aux établissements grâce à des partenaires et des soutiens.

De chambre en chambre, les six femmes et deux hommes fonctionnent en duo à géométrie variable. *« Clown de soin, c'est le plus merveilleux rôle au monde. Nous sortons le malade du cycle des soins. Nous l'invitons par l'imaginaire à quitter durant 2 à 20 minutes son statut de malade. Nous lui offrons un moment différent avec nos personnages féeriques, chaussés de nez rouge. Chacun d'entre nous construit son clown. Toujours en improvisation, nous jouons en fonction de l'état physique et émotionnel du patient. Nous prenons un objet, une parole, un état et en empathie, se forme un trio qui vit un moment à part. C'est l'art du clown de soin. »*

Chaque prestation est unique, comme le souligne Carole Bergery : *« Si quelqu'un ne veut pas nous voir, nous repartons. Suivant notre humeur, nous portons tel ou tel vêtement qui diffère entre la pédiatrie et les Ehpad. Un jour, un enfant de 7 ans, tout juste opéré de l'appendicite, devait se relever à la demande de l'infirmière. Sa maman et sa tante ne savaient pas comment s'y prendre. Nous nous sommes mises en bout du lit, simulant une corde imaginaire. Il a fini par se redresser. C'est pour des instants comme celui-là que nous sommes clowns de soin ! »*

Aujourd'hui, l'association est collégiale et les huit membres participent à son fonctionnement, ses formations et ses interventions. Entre lâchers de clowns dans des manifestations et une supervision auprès d'une professionnelle, Zygomaclowns pratique sérieusement le clown en milieu de soin et pour très longtemps encore !

> Contact et informations sur l'association : zygomaclowns@outlook.fr

Bio express

2007 : Naissance du clown Pastek à Mâcon

2011 : Création de l'association Zygomaclowns par six personnes, à l'initiative de Philippe Gentien

2012 : Premières interventions au service pédiatrie de l'hôpital des Chanaux

2017-2021 : Formation de clown d'intervention sociale

2025 : Renouveau de l'association par la constitution d'une nouvelle et belle équipe : huit clowns de soin, six clowns intervenants dont deux clowns débutantes



©Zygomaclowns



Au PEL de la Chanaye-Résidence

Le Point Enfants Loisirs de La Chanaye-Résidence accueille tout au long de l'année 36 enfants en temps périscolaire et 48 pendant les vacances scolaires. Ce mercredi 10 juin, ils sont une quinzaine à franchir les portes du centre social, situé rue Paul-Éluard. L'après-midi est un peu particulier avec une action citoyenne et participative organisée pour les jeunes : l'élection de leurs délégués… Un moment important que nous avons suivi : de la campagne aux résultats des votes.

13 h 30.

Les enfants ne sont pas encore arrivés, mais la grande salle du centre social de La Chanaye est déjà prête à les accueillir. À l'intérieur, quelques aménagements ont été réalisés pour cette journée : sur la droite, un tableau et une affiche colorée, devant une table faisant office de tribune d'expression, plus loin au fond de la salle, un isoloir et une urne. Au milieu, plusieurs chaises pour les parents, invités à participer à cette séance un peu particulière du PEL. Aujourd'hui, en effet, les enfants vont élire leurs délégués. Une initiative née il y a deux ans pour permettre aux jeunes de participer à la vie du Point enfants en proposant certaines idées d'activités et en étant le relais de leurs camarades auprès des animateurs et des responsables du centre social.

Pour rappel, les PEL (Blanchettes, centre-ville, La Chanaye-Résidence, Saugeraies-Murgerets-Gautriats, Perrières-Marbé-Déserte) accueillent toute l'année (en période scolaire et pendant les vacances) des enfants âgés de 6 à 14 ans. Ils proposent des temps d'animation variés (activités manuelles, sportives, culturelles, sorties, projets…).



14 h.

Une quinzaine d'enfants s'installent dans la salle. Ils sont un peu moins que d'habitude, la faute aux microbes et autres rendez-vous personnels de dernière minute. Mais parmi ce petit groupe se trouvent les futurs représentants du PEL. Candidats déclarés, Yanis et Wail ont déjà leur affiche (de campagne) accrochée sur le tableau blanc. Les autres enfants attendent les mots de la directrice, Corinne Spaletta pour les



convaincre. *« Être délégué, c'est être la parole de vos camarades, c'est une démarche participative et citoyenne. Nous organiserons quelques réunions lors desquelles vous pourrez nous donner des idées d'activités, nous dire ce que vous souhaitez faire, nous dire aussi ce que vous préférez, ce qui vous convient ou pas, ce que l'on doit changer ou améliorer pour vous permettre de passer de bons moments ici ! Vous pourrez écouter ce que disent vos copains et nous proposer des choses… dans la mesure du possible »*

14 h 15.

Yanis et Wail sont rejoints par Rayan chez les 11-14 ans. Mursel, Mirac, Iyès, Youssef, Adam et Naël seront les candidats des 6-10 ans. Deux délégués et deux suppléants seront élus ce mercredi après-midi : un binôme délégué/suppléant chez les 11-14 ans, un autre chez les 6-10 ans. Les candidats connus, l'heure est venue de présenter ses projets devant les électeurs, les animateurs et une maman venue écouter fièrement les enfants et saluer cette initiative du PEL.

On commence par les 11-14 ans. Yanis et Rayan sont les premiers à se lancer (Wail, malade, est absent). Après une brève présentation, ils donnent des idées de *« bonnes »* sorties, proposent d'avoir des manettes de jeu supplémentaires, de donner plus de vie au lieu en décorant la salle par exemple… *« et de réparer les catastrophes que l'on fait ! »* Un *« Votez pour nous »* ponctue ce discours direct et efficace.

14 h 20.

Le passage aux urnes peut commencer. Un à un, les enfants se succèdent dans l'isoloir et choisissent leurs candidats. Un quart d'heure plus tard, les 15 votes rendent leur verdict. Yanis est élu délégué, Rayan suppléant. Tous les deux peuvent remercier ceux qui ont





voté pour eux - *« et les autres aussi ! »* - et signer la charte du jeune délégué 2026.

Pendant leur mandat, ils s'engagent ainsi à être l'intermédiaire entre leurs camarades et les autorités représentatives du PEL et du centre social de la Chanaye-Résidence, à assister aux réunions, à proposer des projets et à s'y investir jusqu'à leur aboutissement, à respecter et faire respecter les décisions prises lors des réunions, à adopter un comportement respectueux, citoyen et responsable envers les personnes qu'ils rencontrent et à participer aux événements et manifestations dans le quartier.

14 h 40.

Place à l'élection des délégués et suppléants 6-10 ans. D'abord hésitants, Mursel, Mirac, Iyès, Youssef, Adam et Naël se prêtent au jeu. Les binômes se présentent et évoquent leurs idées. Bien qu'adversaires du jour : ils sont unanimes pour dire qu'ils aiment le foot, l'école, le PEL et… leur maman ! Le verdict de l'urne désigne Naël et Adam, respectivement nouveaux délégué et suppléant du PEL. Si les sourires sont encore timides, les enfants n'en sont pas moins fiers de leurs nouvelles responsabilités et de la confiance que leur ont accordée leurs camarades. Tous ont bien mérité le goûter par le PEL pour fêter le bon déroulement et les résultats de ces troisièmes élections au sein du Point Enfants. Tous vont pouvoir commencer à travailler avant une première sortie à l'Hôtel de ville de Mâcon pour une visite toujours très attendue.

Mon école pendant les vacances

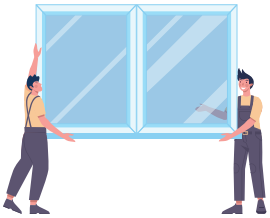
L'école est finie, place aux grandes vacances ! Mais vacances ne riment pas avec repos pour tout le monde. Cet été, les couloirs et les salles de classe ne vont pas rester vides. Pendant deux mois, les agents de la Ville, les entreprises et les professeurs ont, eux aussi, un cahier de vacances à remplir pour préparer la rentrée. Notre magazine te montre tout ce qui se passe dans ton école pendant que tu profites de l'été.



Une fois les portes fermées, **les ATSEM et le personnel d'entretien vont continuer leur travail**. Ils profitent en effet des vacances scolaires et de ton absence pour faire **un grand ménage dans les locaux**. Tous les **jeux, jouets et autres matériels pédagogiques** utilisés pendant l'année sont nettoyés complètement.



La Ville de Mâcon fait **des travaux dans les écoles**. Si ta classe a besoin de retrouver des couleurs ou juste d'un petit coup de neuf, c'est pendant tes vacances que les agents du Pôle des Bâtiments et des équipements procèdent à ces **opérations d'aménagement, de réhabilitation et d'entretien** (peinture, remplacement de sol…). **L'installation de matériels neufs** (tables, chaises, bureaux…) se fait aussi pendant cette période.



Les plus gros chantiers sont gérés par des entreprises extérieures. Cet été, plusieurs interventions vont avoir lieu pour **renforcer le confort thermique et la performance énergétique des bâtiments**. Cela va **améliorer les conditions d'accueil lors des épisodes de fortes chaleurs**. Ce programme prévoit notamment des **travaux d'isolation des toitures et des murs** ainsi que le **remplacement des menuiseries** en simple vitrage par du double vitrage.

Parmi les principaux travaux : la réfection complète de la toiture de l'école maternelle Bréart, le remplacement des menuiseries extérieures à l'étage à la maternelle de Bioux, l'installation d'un système d'interphonie pour renforcer la sécurité des accès dans les écoles élémentaire Marc-Chagall et maternelle de Bioux, la réfection partielle des toitures à l'école Marcel-Pagnol et élémentaire des Perrières, la pose de rideaux sur les baies vitrées à la maternelle Paul-Éluard.

Au total, 425 000 € vont être investis cet été pour moderniser les écoles de Mâcon.



Si leurs vacances commencent en même temps que toi, les professeurs des écoles ne mettent pas tout de suite leur cartable au placard. Ils rangent et préparent déjà la rentrée prochaine. Ils reprennent également plus tôt le chemin de l'école pour continuer à réaménager leur classe, ranger le matériel reçu pendant l'été, préparer les programmations (répartitions des apprentissages dans tous les domaines sur l'année), les affichages et les cours pour la première période. C'est aussi l'occasion de mettre en place les projets communs avec les autres enseignants. Cette année, ils doivent aussi anticiper les changements de programme et prendre en main de nouvelles méthodes pour te permettre d'apprendre dans de bonnes conditions.

La veille de ta rentrée, tous les professeurs vont se retrouver pour la pré-rentrée officielle. Une journée pour échanger autour des projets et de l'organisation plus générale de l'école (temps de récréation, utilisation de la cour pour le sport…). Avant le grand retour des élèves mâconnais le 1er septembre.

LES SORTIES

MUSIQUE

SPORT

EXPO



Vibrez au rythme de l'Été frappé

Du 24 juin au 30 août, Mâcon fête les beaux jours comme il se doit avec un festival de concerts, d'animations et de rendez-vous gratuits pour toute la famille.

Sur des airs latinos


© Illiz-zanetti

Cha Cha Cha, Bachata, Salsa, Tango… En juillet, préparez-vous à danser : le Festival latino mâconnais revient ! Cette troisième édition mettra cette année encore les rythmes latinos et les danses latines à l'honneur avec trois jours de festivités dans le centre-ville. Au programme : des initiations, des soirées dansantes, des concerts, des démonstrations et des stages dans les bars, les lieux culturels et sur les places du cœur de ville.

- **Vendredi 3 juillet** de 18 h à 19 h et de 20 h 30 à 21 h 30, les rues et places du centre-ville seront également animées par DosPaVos, un duo tout en guitare et percussions.
- **Vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 juillet** dans les bars, les rues et les places du centre-ville

> Programme complet sur festival-latino-maconnais.fr

Places au sport



Lancée l'an dernier par la Ville de Mâcon en lien avec les associations locales, l'opération « Places au sport » revient avec plusieurs rendez-vous tout au long de l'été. Animations, initiations et démonstrations sportives sont proposées gratuitement et sans inscription sur la place Saint-Pierre, sur l'Esplanade Lamartine, au parcours PAPA et à l'espace Carnot-Montrevel. Accessibles à tous dès 6 ans, ces activités permettent à chacun de découvrir de nouveaux sports : tennis de table, chanbara, handball, Ultimate frisbee, lutte, disc golf, triathlon, aviron gymnastique, escrime (Mâcon Escrime), automodélisme, voile…

> Programme complet sur macon.fr

Orchestre du monde et voyage festif

Partis sur la route, décidés à partager des musiques, des histoires et surtout à faire la fête, 25 artistes, instrumentistes et chanteuses, racontent leurs rêves, leurs joies et leur nostalgie. La Fanfare des Pavés et son chœur de femmes entrainent le public dans un voyage festif et poétique, de la Macédoine à l'Algérie en passant par les traditionnels Roms ou le Yoruba cubain.

Un univers poétique et coloré, un son atypique, un plaisir partagé et fédérateur se dégagent du spectacle. Le chant et la musique investissent la rue, l'emplissant de formes chatoyantes et de rythmes hauts en couleur.

- **Mercredi 8 juillet, déambulation dès 19 h 30** dans les rues du centre-ville



©Nicolas-Rivoire

> Programmation complète sur MACON.fr



Cœurs croisés

Le concert proposé par l'Orchestre symphonique de Mâcon, dirigé par David Hurpeau, invite à une rencontre sensible entre deux mondes que l'on oppose souvent. D'un côté, le grand répertoire classique : de la vivacité du jeune Mendelssohn à la poésie intime de Bach, jusqu'à la puissance poignante de l'Adagio de Barber.

De l'autre, des mélodies populaires que l'on redécouvre sous un jour nouveau. Portées par les artistes, les grandes chansons de Radiohead ou Sting se parent de nouveaux arrangements pour cordes. L'écrin symphonique révèle la fragilité de ces standards pop, rock et soul.

Vendredi 10 juillet à 21 h, place Saint-Pierre

Repli au Centre culturel Louis-Escande en cas de météo défavorable.
Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles

Mâcon prend ses quartiers d'été

Quatre semaines pour s'amuser et profiter du grand air en bord de Saône ! C'est ce que vous propose une nouvelle fois Mâcon prend ses quartiers d'été avec une multitude d'activités gratuites au programme. Dans le cadre verdoyant et convivial des jardins du centre Paul-Bert, la Ville de Mâcon et ses animateurs vous accueillent pendant un mois avec des animations thématiques, des initiations sportives, en partenariat avec les associations sportives locales, des jeux d'adresse, des rendez-vous familiaux, des espaces de détente, des jeux aquatiques, gonflables et ludiques, ou encore un coin fraîcheur. Mâcon prend ses quartiers d'été, c'est le rendez-vous estival des familles pour jouer, échanger, se détendre et tout simplement profiter au maximum de ces vacances à deux pas de la maison.



Du 15 juillet au 12 août, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14 h 30 à 18 h 30 ainsi que les mercredis de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30 au centre Paul-Bert

TÊTES D'AFFICHE



©Pierre Fäure-Soyeyroi


©Cyndi Auray

Gros monsieur & Broussaï

La soirée commence à 19 h 30 avec un calin. Celui de Gros monsieur, cet artiste qui vous serre très fort contre lui, en musique, en vous disant que tout ira bien. Gros monsieur transmet un message d'affirmation de soi et d'optimisme qui fait du bien. Musicalement, il veut rassembler, maîtrisant harmonieusement l'association de textes poétiques avec le groove de la world. Véritable diplomate musical, il réconcilie les fans d'afro-pop et de chanson française, en alliant richesse des paroles et efficacité des rythmes.
Reconnue comme l'une des formations phares du reggae français, Broussaï montera sur scène à 21 h. Toujours en mouvement artistiquement, Broussaï prône depuis 25 ans l'évolution musicale, chaque album emmène l'auditeur vers un univers spécifique. Le groupe a souhaité cette fois porter un message à son public : une humble pierre supplémentaire à l'édifice des prises de conscience. Avec plus de 700 dates au compteur, Broussaï en live dégage une énergie communicative et contagieuse !

Vendredi 28 août à partir de 19 h 30 sur l'Esplanade Lamartine


©Benjamin Pinard

Les Négresses vertes

Issues de la mouvance punk, Les Négresses Vertes sont devenues un des représentants emblématiques de la musique française à l'étranger. Né à Paris en 1987, le groupe indépendant de rock acoustique doit autant à la chanson réaliste qu'aux musiques méditerranéennes. Il franchit les frontières dès le premier album Mlah en 1988, entre dans les charts anglais avec ses remixes dès 1989. Le groupe s'exporte à l'international jusqu'en 2001. La reformation des Négresses Vertes en 2018 est suivie d'une tournée de 350 dates jusqu'en décembre 2024.

Samedi 29 août à 21 h
sur l'Esplanade Lamartine

Un été **au musée**

Et si vous profitiez des vacances estivales pour (re)découvrir le musée des Ursulines ? Pendant deux mois, les occasions ne vont pas manquer avec une programmation culturelle riche, accessible à tous et remplie de nouveautés.



Tout au long de l'année, le musée des Ursulines propose de nombreuses activités (visites guidées, thématiques et ludiques, ateliers créatifs, ateliers parents enfants…) qui séduisent largement, que l'on soit amateur d'art ou simple curieux. Cet été, le site a souhaité inscrire sa programmation estivale dans cette continuité tout en développant certaines animations inédites en partenariat avec d'autres acteurs culturels.

Après le grand Chelem, après-midi alliant sport et culture, proposé le 1er juillet, direction la nature et ses prairies verdoyantes, dimanche 5 juillet, avec une balade dans la région en compagnie d'une herbaliste pour découvrir quelques plantes sauvages. Les 9 juillet et 6 août, un jardin secret sera à redécouvrir grâce à une sélection musicale qui vous fera voyager au gré des collections du musée et de la Médiathèque. Pour les plus gourmands, des visites dégustations sont programmées les 18 juillet, 8 et 29 août : savourez l'histoire de la cité lamartinienne à travers le récit de ses spécialités culinaires et œnologiques en compagnie de la Confrérie de la Gaufrette mâconnaise.

Dans un autre domaine, un stage de dessin d'animations, animé par le Labodanim, permettra de créer une plante à l'image des œuvres de Vincent Fournier, et de modéliser son évolution grâce notamment aux techniques de stop motion.

> Programmation complète sur macon.fr

José Raymond goûte au phare breton

Assistant de conservation aux Archives municipales, le Mâconnais vient de publier son 20e livre, une intrigue policière qui remonte le temps et nous emmène jusqu'en Europe centrale.



José Raymond est né le 6 juin. Une date qui le prédisposait certainement à l'Histoire si l'on en juge son parcours : il a été archéologue, avant d'être archiviste. Le Mâconnais d'adoption est aussi familier des histoires. Il vient de sortir son 20e livre, *« Farsipal, Tribulations germaniques d'un phare breton ».*

L'intrigue remonte le temps et l'espace. Elle plonge les Wagner jusqu'à 30 ans en arrière et au Luftenberg, pays fictif d'Europe centrale. L'auteur remercie sa manie de ne rien jeter : *« Un jour, j'ai retrouvé une feuille écrite de ma main, dont je n'avais aucun souvenir. Ça m'a fourni le scénario ! »*

Le livre a été publié par l'Astre Bleu, une jeune maison d'édition locale : *« Cela change de l'auto-édition et cela apporte de la crédibilité. Les portes s'ouvrent. Les regards changent. »*

Mais déjà, José Raymond, qui avoue s'ennuyer assez vite, termine son nouveau livre. Son actualité comprend également la sortie d'un film tiré d'une de ses nouvelles, *« Affaires Spéciales »* : *« Nous avons tourné avec mon ami, Laurent Tachon, dans des lieux inaccessibles du patrimoine, à Matour, Cluny et Mâcon ! »*

> Farsipal, Tribulations germaniques d'un phare breton. - L'Astre Bleu Éditions (collection Ombres). 248 pages.

EN **BREF**



©Patrice Jorioz

Les expositions estivales

Profitez de l'été pour (re)découvrir les salles d'exposition. Tout au long de l'année, la galerie Mary-Ann et la salle François-Martin invitent de nombreux artistes. De l'aquarelle à la peinture, du street art à la photographie, des dessins au fusain et à l'encre jusqu'aux dialogues entre peinture, sculpture et céramique, cette nouvelle saison célèbre la richesse et la diversité de la création contemporaine. Patrice Jorioz (aquarelles qui explorent l'émotion) et Catherine Gandreau (peintures vives très figuratives) seront les premiers à exposer à la galerie Mary-Ann, respectivement du 14 juillet au 2 août et du 3 au 23 août.

Du côté de la salle François Martin, quatre artistes se succéderont cet été : Didier Sanson (peinture) du 15 au 26 juillet, Marick Pautet, Diana Ducros et Serge Jacquiller (peinture et sculpture) du 28 juillet au 9 août, Liliane Morandat et Sylvie Guichardon (peinture) du 11 au 23 août), Renata Laytou-Branka (pastel) du 25 août au 6 septembre.

> Programme complet et horaires sur macon.fr

Les Cordeliers **entrent en scène**

Dès cet été, la salle des Cordeliers va accueillir ses premières résidences et créations. Nouvel espace culturel, elle offre la possibilité aux artistes de tester et d'expérimenter de nouvelles propositions artistiques.

Pour préparer leur spectacle organisé dans le cadre de l'Été frappé, plusieurs associations locales vont utiliser les lieux. Le groupe N'golo Kanto va ainsi mener un travail autour des chorégraphies et danses africaines en vue de son spectacle du 22 août. Un collectif d'artistes, plasticiens et musiciens utiliseront, eux, tout l'espace pour favoriser les relations entre toutes les formes d'art.

Dès la rentrée, différents projets vont entrer aux Cordeliers avec l'installation d'un atelier de théâtre. En octobre, une nouvelle compagnie locale travaillera à la mise en scène participative de son projet. Le caveau des magiciens sera également présent de façon récurrente pour ses ateliers, mais aussi proposer des master class toute l'année. La période préparatoire à Contes et Lumières sera également propice à l'accueil de différents projets.

Prêt **pour le décollage ?**

Dimanche 26 juillet, l'Aéroclub du Mâconnais organise une journée portes ouvertes dans le cadre du Tour Aérien des Jeunes Pilotes qui s'arrêtera à Mâcon du 24 au 27 juillet.

De 13 h 30 à 18 h, sur le site de l'aérodrome, le public pourra rencontrer des jeunes pilotes qui sauront communiquer leur passion pour l'aviation.

Au programme : amphis cabines par les pilotes (plus de 60 appareils sur le tarmac de l'aérodrome), vols de découverte (baptêmes de l'air), présentation d'avions anciens, stands des Armées, simulateurs.

> Retrouvez l'agenda des manifestations sur MACON.fr



Des nouveautés **à l'Émap**

À la rentrée, l'École municipale d'arts plastiques proposera une nouvelle thématique avec la rencontre de deux univers de création : la cuisine et les arts plastiques. L'occasion de mettre l'accent sur la recherche dans le processus de création.

Autre nouveauté : l'atelier de gravure taille-douce qui plongera ses participants dans l'univers de la gravure à l'eau forte, une technique de taille douce où le dessin se révèle grâce à l'action de l'électrolyse sur métal.

Un atelier adapté dédié aux enfants porteurs d'une forme de handicap ouvrira également et proposera un accès aux différentes techniques disponibles à l'école.

En 2026-2027, l'école va faire évoluer son offre de stages adultes, dès 15 ans. Cette programmation intègrera 15 stages dans des disciplines variées et des approches originales qui conduiront à explorer le vaste champ des arts plastiques, autour de la couleur, du dessin et de la peinture, de l'argile et de la typographie, de la sérigraphie…

> Programme complet sur macon.fr

Infos *pratiques*

Hôtel de Ville (accueil)
Quai Lamartine
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h (jusqu'au 31 août)
et le samedi de 9 h à 12 h.
Tél. 03 85 39 71 00

Mairie de Loché
Chemin des Boutats
Ouverture les lundis et jeudis de 14 h à 17 h 30.
(Fermeture tout le mois d'août)
Tél. 03 85 35 60 73

Mairie de Saint-Jean-le-Priche
99 rue des Granges
Ouverture les mardis, jeudis et vendredis de 13 h 30 à 17 h.
Fermeture du 17 au 21 août inclus
Tél. 03 85 36 03 09

Mairie de Sennecé-les-Mâcon
Rue Vrémontoise
Ouverture les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 08 h 30 à 12 h
Fermeture de l'agence postale communale du 20 au 31 juillet
et du 17 août au 4 septembre inclus
Tél. 03 85 36 01 44

Mairie de Flacé
Place Desnoyers
71000 Mâcon
Les lundis, mardis, et jeudis de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 17 h 30, les vendredis de 8 h 30 à 12 h, les samedis
de 8 h 30 à 11 h 30
Fermeture les mercredis toute la journée,
les vendredis après-midi et tous les jours du 10 au 15 août inclus
Tél. 03 85 29 00 97

Allô Mairie
0 800 337 273
Service & appel gratuits
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h
(jusqu'au 31 août).

Les services

Enfance et vie scolaire
Annexe Lamartine - 23 rue Mathieu
Du lundi au vendredi de 8 h à 16 h (jusqu'au 31 août).
Tél. : 03 85 39 18 44

Urbanisme, accessibilité
Annexe Lamartine - 23 rue Mathieu
Du lundi au mercredi de 13 h à 16 h et les jeudis et
vendredis de 8 h 30 à 12 h (jusqu'au 31 août).
Tél. 03 85 39 71 67

État civil, Élections et Réglementation
Quai Lamartine
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h (jusqu'au 31 août)
et le samedi de 9 h à 12 h.
Tél. 03 85 39 71 63

CCAS de Mâcon
6 place Carnot
Du lundi au vendredi de 8 h à 16 h (jusqu'au 28 août).
Tél. 03 85 39 71 25

Police municipale - Tranquillité publique et vie quotidienne
Rue Montrevel
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h (jusqu'au 31 août).
Tél. 03 85 39 71 64

Numéros d'urgence

Samu : **15**
Pompiers : **18**
Police secours : **17**

MÂCON NATURELLEMENT

UN ÉTÉ QUI RESSEMBLE À MÂCON

Le mois de juin a, une nouvelle fois, confirmé le formidable dynamisme de notre ville. Avec plus de 70 manifestations associatives, culturelles, sportives et festives, Mâcon a vécu au rythme d'événements qui ont rassemblé des milliers de personnes. Cette vitalité est le reflet d'un tissu associatif exceptionnel, de bénévoles passionnés, d'acteurs culturels engagés et de services municipaux pleinement mobilisés. À tous, nous adressons nos plus sincères remerciements.

Cette dynamique se poursuivra tout au long de l'été grâce à une programmation riche, diversifiée et accessible à tous. Depuis de nombreuses années, la majorité municipale fait le choix d'investir, pour les Mâconnaises et les Mâconnais, dans des animations gratuites et de qualité afin que chacun puisse profiter pleinement de la période estivale, quels que soient son âge ou ses moyens.

L'Été Frappé en est l'illustration la plus emblématique. Devenu un rendez-vous incontournable, ce festival propose chaque année des dizaines de concerts, spectacles et animations qui attirent un public toujours plus nombreux. Son succès dépasse aujourd'hui largement les frontières de notre ville et participe pleinement à l'attractivité de Mâcon.

Nous sommes également attachés à ce que chaque quartier puisse vivre pleinement cette période. C'est tout le sens de Quartiers d'Été, qui propose des animations sportives, culturelles, ludiques et familiales au plus près des habitants. Cette présence dans tous les quartiers traduit notre volonté de faire vivre une ville où chacun trouve sa place, où la proximité n'est pas un slogan mais une réalité.

L'été sera également marqué le 5 août par l'accueil du Tour de France Femmes, événement sportif international qui mettra une nouvelle fois Mâcon sous les projecteurs. Accueillir de telles manifestations est une fierté, mais aussi le résultat d'un travail de fond pour renforcer l'attractivité de notre ville et conforter son rayonnement.

Pendant que la ville s'anime, l'action municipale se poursuit. Les travaux dans les écoles profitent de la période estivale pour préparer les meilleures conditions d'accueil à la rentrée. Les investissements engagés pour entretenir et moderniser nos équipements se poursuivent, tout comme les actions menées pour améliorer le cadre de vie, renforcer la sécurité, embellir les espaces publics et accompagner les associations qui font vivre notre belle ville.

Notre ambition demeure inchangée : faire de Mâcon une ville attractive, dynamique, sûre et agréable à vivre. Une ville qui investit, qui soutient les initiatives, qui accompagne ses habitants et qui prépare l'avenir sans renoncer à sa qualité de vie.

Bel été à toutes et à tous !

Le groupe des élus de la majorité, Mâcon naturellement

MÂCON DEMAIN

UN VRAI PLAN FRAICHEUR POUR PROTÉGER NOS ENFANTS !

Les canicules sont de plus en plus fréquentes et de plus en plus précoces. Dès la fin mai, la température atteignait jusqu'à 31 degrés dans certaines classes. Tout cela n'est sans incidence sur les conditions d'apprentissage de nos enfants, assommés par la chaleur.

La situation n'est pas nouvelle. Chaque année nous faisons le même constat : nous ne sommes pas prêts pour faire face aux fortes chaleurs. Pour mémoire, l'été dernier, une petite fille avait dû être transportée en urgence à l'hôpital après avoir fait un malaise.

Face à cette réalité, le déni ne peut pas être une solution. Expliquer, comme l'a fait l'adjointe au maire chargée des écoles lors du dernier conseil municipal, que les journées ne sont pas plus chaudes qu'avant ou que nos enfants n'ont qu'à porter des shorts, ce n'est pas adopter une attitude responsable ni être à la hauteur des enjeux.

Notre ville a déjà pris trop de retard. Des investissements pour mieux isoler nos écoles sont indispensables. Ils sont peu onéreux au regard des nombreux cofinancements disponibles et même source d'économies à moyen terme en réduisant les factures d'énergie en hiver. Cela suppose toutefois de revoir nos priorités : les 250 000€ dédiés par la ville à la construction d'un hangar au centre équestre de Chaintré auraient permis de végétaliser 4 cours d'écoles de Mâcon.

Nous avons demandé à la majorité municipale de nous proposer un vrai plan fraicheur, global et cohérent, avec un point de situation pour chaque école. Le bien-être de nos enfants restera notre priorité.

Vos élu.e.s du groupe Mâcon demain : Émile Blondet, Catherine Amaro, Sébastien Jarjat, Yann Yangir, Brenda Krasnici, Marie-Julie Jacob

MÂCON DYNAMIQUE ET POPULAIRE

Urgence d'un plan pluriannuel de rénovation thermique des écoles

L'été a été marqué par des épisodes de fortes chaleurs, la Saône et Loire étant placée en vigilance rouge. Le changement climatique est scientifiquement prouvé, il se manifeste notamment par des canicules rapprochées et longues. Le maire de Mâcon, depuis 25 ans, n'a pas pris au sérieux ce sujet. La mairie est responsable de l'entretien, de la rénovation des écoles, c'est obligatoire. Aujourd'hui, les mesures d'urgence pour rafraîchir les classes sont nécessaires et doivent être renforcées. Leur coût d'un million d'€ pour les écoles depuis 2020 peut être comparé à celui de plus d'un million d'€ en 2025 pour le centre équestre de Chaintré qui n'est pas un équipement obligatoire !

Nous demandons un plan pluriannuel de rénovation thermique des écoles dès 2027.

Pour contacter vos élu·e·s : eve.comtet-sorabella@ville-macon.fr ; olivier.taviot@ville-macon.fr

MÂCON 2026

On pourrait profiter de cette tribune pour pointer la « force de l'expérience » revendiquée par Jean-Patrick Courtois, une expérience qui laisse prospérer la prostitution en centre-ville.

On pourrait attaquer la tolérance revendiquée par la municipalité livrant la ville aux rodéos urbains, aux trafics visibles, aux dégradations et aux rues sales.

On pourrait s'indigner du gaspillage d'argent public dans des travaux coûteux parfois des réparations de réparations, tandis qu'un plan climatisation d'envergure attend toujours.

Mais pour les 90 ans des congés payés, nous voulons simplement souhaiter de bonnes vacances aux Mâconnais, aux salariés inquiets, aux entrepreneurs, commerçants et artisans en difficulté que le « data center » fierté de notre maire n'aidera pas. Bel été à toutes et tous.

Vos élus de la liste Mâcon 2026



Un château pour les uns, une ferme pour les autres

La vérité, on le sait, n'est souvent qu'une question de point de vue. Il est une affaire dans les archives de Mâcon illustrant à merveille cela. Elle commence en 1576, peu de temps après les deux prises de la ville par les protestants : le climat d'insécurité qui règne sur la Bourgogne conduit les intendants de la province à s'inquiéter très souvent des « guet et garde » que l'on fait à Mâcon.

La ville, par sa position frontalière face au Saint-Empire germanique, possède une importance stratégique capitale, considérée à juste titre comme le bastion avancé de la Bourgogne du Sud. Les villes et villages avoisinants sont donc mis à contribution pour l'entretien et la garde de ses remparts.

C'est dans ce contexte que François de Nanton, baron de Savigny, seigneur de Pizay et d'Estours, demande à ce que les habitants de Chânes et Crêches-sur-Saône soient exemptés de cette corvée, affirmant que la défense de son château, situé à Crêches, est au moins aussi importante que celle de Mâcon pour la sauvegarde du bailliage. Un procès s'engage alors entre les parties, qui va mobiliser deux cours de

justice et remonter jusqu'au roi de France, Henri III. La comparaison des textes émis par les deux parties à propos d'Estours ne manque pas d'intérêt.

Là où le seigneur du lieu voit une forteresse puissante, d'une position stratégique incontournable, les échevins de Mâcon décrivent « une maison basse ou vieille masure ». Ils reconnaissent qu'il y avait un château autrefois, mais qui a été détruit il y a plus de 100 ans. On y a reconstruit une « grande grange », sans tours ni défenses, avec un « petit corps de logis, la plus grande part à mortier de terre ». S'il y a bien un fossé empli d'eau autour, c'est seulement pour contenir la grande quantité de bétail qui s'y trouve. Une belle ferme, en somme.

François de Nanton dépeint, quant à lui, un vaste château, entouré de murs solides, « hors d'escalade » (30 pieds de haut, soit presque 10 mètres), avec une forteresse flanquée de « bonnes tours » et ceinte de larges fossés, emplis d'eau vive, qu'enjambe un solide pont-levis. Il décrit deux corps de logis « des plus logeables », avec trois étages (plus les greniers), une chapelle nantie d'une plateforme défensive. Selon lui, ses écuries ont une capacité de 100 chevaux et plus de 100 personnes peuvent se retrancher en sa demeure, avec meubles, femmes, enfants et bétail.

Pour les échevins, pas de plateforme défensive et, s'il y avait bien une chapelle jadis, il s'agit aujourd'hui d'une étable.

La vérité, assurément, devait se trouver quelque part entre ces deux extrêmes…



> Le bras de fer entre les échevins de Mâcon et le seigneur d'Estours au sujet des « guet et garde » que l'on doit mener dans l'un et l'autre lieux commence bien avant François de Nanton (déjà en 1469 avec le seigneur de Feurs) et continue après lui (avec Jean De la Chambre, nouveau seigneur d'Estours). Les éléments des XIV et XV^{e} siècles toujours visibles de nos jours confirment l'idée d'une vérité intermédiaire entre les deux descriptions : ni ferme, ni forteresse féodale, le château d'Estours est en réalité plus proche d'une maison forte.



MACON
L'ÉNERGIE POUR VOUS, AVEC VOUS !

MACON.fr